Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606052-20230414-2023-031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

N° 2023-031

L'an deux mil VINGT TROIS, le QUATORZE du mois d'AVRIL, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier de CONIHOUT, Maire.

Date de Convocation :

03/04/2023

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT; Messieurs Olivier de CONIHOUT. Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe HERITIER, David

Date d'Affichage:

03/04/2023

PETITON

Nbre de Conseillers :

En Exercice: 11

Absents excusés: Messieurs Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD

Présents : 9

Votants : 11

Pouvoirs:

Monsieur Christophe TIRARD à Monsieur Francis LEGROUT

Monsieur Philippe BOSQUET à Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET: SUBVENTION SPA DIEPPOISE

L'Association Protectrice des Animaux Dieppoise nous a transmis une demande de subvention de 468 €, suite à la convention passée avec la Communauté d'Agglomération.

Au vu des documents communiqués, l'ensemble des membres du Conseil valident l'octroi de la subvention au titre de l'année 2023.

> Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Le registre dûment signé Le Maire Olivier de CONIHOUT

Véronique DEPREUX, 1er adjointe